

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1461

43 – HAUTE-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Créations d'établissements

105 985 337 RCS Le Puy en Velay.

SCI THU BON.

Forme : Société Civile Immobilière.

Administration : Gérant : BONNET David Jacques nom d'usage : BONNET. Gérant : FAURE Chrystèle Emilie Claude nom d'usage : BONNET.

Capital : 500.00 EUR.

Adresse : 97, Route De la Plaine, 43130 Retournac.

Activité : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, et l'exploitation par bail ou location, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

L'exploitation, la gestion, l'administration et la mise en location de biens immobiliers meublés ou non meublés, notamment à usage de gîtes, locations saisonnières, chambres d'hôtes, résidences de tourisme, hébergements de courte ou moyenne durée, au profit d'une clientèle de particuliers ou de professionnels. La fourniture de prestations accessoires directement liées à l'activité d'hébergement, telles que l'accueil des occupants, l'entretien courant des locaux, la mise à disposition de linge, le ménage, les équipements de loisirs ou de travail, sans que ces prestations ne confèrent à la société un caractère commercial prépondérant. L'obtention de tous crédits, emprunts, facilité de caisse avec ou sans garantie nécessaire à la réalisation de l'objet social. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société..

Date de commencement d'activité : 31 mai 2026.